

Université de Montréal

Travail de recherche en lexicographie bilingue :  
enrichissement de la nomenclature d'un dictionnaire général  
à partir de celle d'un dictionnaire spécialisé

par

Marie-Claude Demers

Département de linguistique et de traduction

Faculté des arts et des sciences

Travail dirigé présenté à la Faculté des études supérieures

en vue de l'obtention du grade de

Maître ès arts (M.A.)

en traduction

Option « Traduction professionnelle anglais-français »

Décembre 2011

© Marie-Claude Demers, 2011

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce travail dirigé intitulé

Travail de recherche en lexicographie bilingue :  
enrichissement de la nomenclature d'un dictionnaire général  
à partir de celle d'un dictionnaire spécialisé

présenté par  
Marie-Claude Demers

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes

Marie-Claude L'Homme  
Patrick Drouin

## RÉSUMÉ

Le présent travail s'inscrit dans le domaine de la lexicographie bilingue et ses objectifs sont de comparer une ressource terminologique spécialisée dans le domaine de l'informatique et de l'Internet avec une ressource lexicographique générale afin de déterminer dans quelle mesure la première peut contribuer à l'enrichissement de la seconde. Concrètement, il s'agit de la comparaison de la nomenclature anglaise du *Dictionnaire fondamental de l'informatique et de l'Internet (DiCoInfo)* avec celle du *Random House Kernerman Webster's College Dictionary (RHKWCD)*. Toutes les entrées du *DiCoInfo* ont d'abord été extraites, puis comparées avec les entrées du *RHKWCD* et finalement classées en différentes catégories en fonction de leur présence dans le *RHKWCD* ainsi que de leur appartenance au domaine de l'informatique. Par la suite, nous avons choisi 45 lexies répertoriées dans le *RHKWCD*, mais dont le sens informatique n'est pas signalé ainsi que 45 lexies absentes du *RHKWCD* et avons procédé à la rédaction d'une fiche pour chacune de ces lexies. Les fiches comprennent tous les renseignements normalement recueillis dans le *DiCoInfo* qui seraient pertinents si la lexie venait à être ajoutée à la nomenclature du dictionnaire général. Toutes les fiches comprennent les champs *entrée*, *partie du discours*, *définition* et *équivalent français*, tandis que les champs *synonymes*, *antonymes*, *variantes* et *exemples* sont présents dans certaines fiches. Somme toute, ce travail montre que les nomenclatures des deux ressources sont compatibles et qu'il est possible de reprendre les renseignements d'une ressource spécialisée afin de les intégrer à une ressource générale.

**Mots clés :** Terminologie; lexicographie; langue générale; langue informatique; lexie; sens; définition; nomenclature.

## TABLE DES MATIÈRES

Résumé.....	iii
Table des matières.....	iv
Liste des tableaux.....	v
Liste des figures.....	vii
Liste des sigles et des abréviations.....	viii
Remerciements.....	ix
Introduction.....	1
1. Perspectives théoriques.....	3
1.1 Terminologie et lexicographie .....	3
1.2 Interaction entre les unités lexicales générales et les termes.....	5
1.3 Traitement des termes dans les dictionnaires généraux.....	7
1.3.1 Présence des termes.....	7
1.3.2 Appartenance au domaine.....	7
1.3.3 Compatibilité entre définitions terminologiques et définitions lexicographiques.....	8
2. Présentation des ressources comparées.....	10
2.1 <i>DiCoInfo</i> .....	10
2.2 <i>RHKWCD</i> .....	13
3. Méthodologie.....	16
3.1 Extraction des données.....	16
3.2 Classement des données.....	18
3.3 Sélection des lexies pour la création d'entrées dans le <i>RHKWCD</i> .....	24
3.4 Rédaction des entrées.....	28
3.4.1 Rédaction des définitions.....	28
3.4.2 Rédaction des autres rubriques.....	31
4. Fiches rédigées .....	32
5. Remarques concernant l'intégration des lexies du <i>DiCoInfo</i> au <i>RHKWCD</i> .....	34
5.1 Exhaustivité des résultats de l'extraction des données.....	34
5.2 Enrichissement du <i>DiCoInfo</i> et du <i>RHKWCD</i> avec les données issues de la rédaction des définitions.....	35
5.3 Difficultés relatives au manque d'uniformité dans les fiches du <i>DiCoInfo</i> .....	36

5.4 Difficultés relatives aux contextes relevés dans le <i>DiCoInfo</i> .....	36
5.5 Choix des lexies à ajouter.....	37
Conclusion.....	39
Bibliographie.....	41
Annexe : Fiches rédigées.....	44

**LISTE DES TABLEAUX**

<b>Tableau I</b>	Classement des lexies selon les cas.....	18
<b>Tableau II</b>	<i>Batch1</i> , cas A.....	19
<b>Tableau III</b>	<i>Bot1</i> , cas A2.....	20
<b>Tableau IV</b>	<i>User-friendly1</i> , cas A,C.....	20
<b>Tableau V</b>	<i>Calculate1</i> , cas A2,C.....	21
<b>Tableau VI</b>	<i>Script1</i> , cas B.....	22
<b>Tableau VII</b>	<i>Partition1</i> , cas B,C.....	22
<b>Tableau VIII</b>	<i>Decipher1</i> , cas C.....	23
<b>Tableau IX</b>	<i>Server machine1</i> , cas D.....	24
<b>Tableau X</b>	Liste des lexies de cas B retenues.....	25
<b>Tableau XI</b>	Liste des lexies de cas D retenues.....	26

**LISTE DES FIGURES**

<b>Figure 1</b>	Fiche du terme <i>USB1</i> dans le <i>DiCoInfo</i> .....	12
<b>Figure 2</b>	Fiche du terme <i>USB1</i> dans le <i>DiCoInfo</i> .....	13
<b>Figure 3</b>	Interface du <i>RHKWCD</i> .....	15
<b>Figure 4</b>	Tableau de comparaison des nomenclatures du <i>DiCoInfo</i> et du <i>RHKWCD</i> .....	17
<b>Figure 5</b>	Fiche de <i>dram1</i> dans le <i>DiCoInfo</i> .....	27
<b>Figure 6</b>	Article de <i>archaic</i> dans le <i>RHKWCD</i> .....	35

**LISTE DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS**

DiCoInfo Dictionnaire fondamental de l'informatique et de l'Internet

OLST Observatoire de linguistique Sens-Texte

RHKWCD Random House Kernerman Webster's College Dictionary



## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier sincèrement ma directrice de recherche, Marie-Claude L'Homme qui m'a appuyée et guidée tout au long de cette aventure. J'admire la facilité déconcertante avec laquelle elle réussit, en quelques mots, à calmer mes incertitudes, à répondre à mes questions et à m'encourager. Ce travail dirigé n'aurait pu se réaliser sans l'aide et l'ingéniosité de Benoît Robichaud. Je le remercie pour sa générosité ainsi que ses solutions créatives et efficaces. De plus, je remercie Ilan J. Kernerman pour avoir fourni la nomenclature du *Random House Kernerman Webster's College Dictionary*, une des deux pièces maîtresses de cette étude. Finalement, je tiens à remercier Magdalena Demers pour son appui inconditionnel.

## INTRODUCTION

En traduction comme en terminologie, une multitude de logiciels visant à accélérer, automatiser et faciliter le travail des langagiers est offerte sur le marché. Extracteurs de termes, concordanciers, logiciels de gestion de bases de données et mémoires de traduction servent à recueillir des données linguistiques qui sont compilées de façon isolée par les entreprises et les organismes. Les terminographes et les lexicographes répertorient des renseignements sur les unités lexicales en vue de bâtir des glossaires, des dictionnaires et d'autres ouvrages de référence. On dénombre non seulement les ressources mises sur pied par des organismes gouvernementaux, comme *Termium Plus* et *Le Grand Dictionnaire terminologique*, les ressources développées par des ordres professionnels, notamment *Terminologie comptable* créée par le Comité de terminologie française de l'Ordre des comptables agréés du Québec, les bases de données réalisées par les entreprises, mais aussi le lexique personnel de chaque traducteur.

De l'incommensurabilité des données déjà compilées émerge la question de la mise en commun des données. Serait-il possible de tirer profit des recherches d'un autre groupe? Si oui, dans quelle mesure une certaine synergie pourrait-elle se développer? Ces interrogations ont jeté les bases du présent travail dirigé portant sur la lexicographie bilingue. Cette étude a pour objectifs de développer une méthode pour comparer une ressource terminologique et une ressource lexicographique générale ainsi que d'évaluer dans quelle mesure la première peut contribuer à l'enrichissement de la seconde. Elle reprend la question de la compatibilité entre la lexicographie et la terminologie explorée par de nombreux chercheurs dont Polguère (2008), Cabré (2007) et Béjoint (2007). Plus précisément, elle examine le point où ces deux disciplines se rejoignent de la façon la plus manifeste, puisqu'elle se concentre sur l'insertion de termes dans un dictionnaire général.

De façon concrète, nous comparons la nomenclature anglaise d'un dictionnaire trilingue d'informatique et d'Internet développé à l'Observatoire de linguistique Sens-Texte (OLST), le *Dictionnaire fondamental de l'informatique et de l'Internet* (*DiCoInfo*), avec celle d'un dictionnaire de langue anglaise appartenant à

K Dictionaries, le *Random House Kernerman Webster's College Dictionary (RHKWCD)*.

Après avoir situé notre sujet par rapport aux perspectives théoriques, nous présenterons le *DiCoInfo* et le *RHKWCD*. Par la suite, nous expliquerons la démarche d'extraction, d'analyse et de sélection des données ainsi que la rédaction de certaines fiches. Puis, nous présenterons les fiches terminologiques de 90 des termes que nous voulons ajouter à la nomenclature du dictionnaire général. Finalement, nous dégagerons des observations relatives à la comparaison des deux ressources et à l'alimentation du *RHKWCD*.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Le présent travail s'inscrit dans un projet de recherche plus vaste entrepris conjointement par l'OLST et K Dictionaries dont l'objectif est de développer une méthode de partage de données lexicographiques. D'une part, K Dictionaries ajoute des termes appartenant au domaine de l'informatique à la nomenclature d'un dictionnaire général. D'autre part, l'OLST se sert des termes d'informatique répertoriés dans le *RHKWCD* pour compléter sa nomenclature.

## **1. Perspectives théoriques**

Nous débuterons par présenter la lexicographie et la terminologie. Puis, nous exposerons les relations entretenues par les termes et les unités lexicales générales. Ensuite, il sera question du traitement des termes dans les dictionnaires généraux.

### **1.1 Terminologie et lexicographie**

À ses débuts, la terminologie s'est d'abord définie comme une discipline opposée à la linguistique, et plus spécifiquement à la lexicographie, en raison de son objet d'étude et de sa méthodologie. Cette conception basée sur la théorie générale de la terminologie développée par Eugen Wüster vers 1930, aussi appelée *terminologie classique*, avait pour objectif de justifier l'édification de la terminologie en discipline à part entière et d'obtenir ainsi une reconnaissance académique, institutionnelle et scientifique. La terminologie se différenciait de la lexicographie parce qu'elle se concentrait sur les termes et non sur les mots et se fondait sur une démarche onomasiologique au lieu d'une approche sémasiologique. Alors que la lexicographie se concentrait sur les mots, puis sur la description du sens de ces derniers, la terminologie se focalisait sur les concepts qui se transposaient dans la langue en termes.

Selon cette conception de la terminologie, l'ensemble des termes devait refléter l'organisation des connaissances d'un domaine en particulier. La terminologie accordait une grande importance aux relations qui unissent les termes entre eux, comme la méronymie et l'hyperonymie. Cette approche de la terminologie privilégiait la biunivocité, redoutait la synonymie et rejetait la polysémie. Elle s'orientait vers une normalisation des termes et privilégiait les formes internationales des dénominations.

Même si la lexicographie ne souscrivait pas au même modèle méthodologique de collecte et d'encodage des données, la lexicographie et la terminologie partageaient un objectif commun : la construction d'ouvrages de référence servant à améliorer la communication linguistique.

Au cours des dernières années, la terminologie et la lexicographie se sont rapprochées davantage en raison de la transformation de leur méthodologie grâce aux outils informatiques et de l'inadéquation des principes de la terminologie classique avec la

pratique actuelle de la discipline et les approches récemment élaborées à son égard. D'une part, les deux disciplines partagent aujourd'hui les mêmes techniques de recherche d'information sur les unités lexicales; elles utilisent des corpus, observent les unités en contexte et utilisent les mêmes techniques d'analyse des données trouvées dans les textes. D'autre part, des approches contemporaines dont la socioterminologie (Gaudin, 2003), la terminologie textuelle (Bourigault et Slodzian, 1999) ainsi que la Théorie communicative de la terminologie (Cabré, 2007) ont remis en question les fondements de la théorie de Wüster. L'approche de Cabré reconnaît la terminologie en tant que sphère multidisciplinaire et propose de concevoir le terme comme une entité polyédrique qu'on peut analyser sous différents angles; au moyen de diverses sciences (Cabré, 2007). Bref, les divergences et les convergences entre les deux disciplines varient en fonction des chercheurs, des visées et des époques.

« La discussion n'est pas nouvelle entre spécialistes : il s'agit de savoir si la terminologie et la lexicographie sont ou ne sont pas la même discipline et si la terminologie est ou n'est pas de la lexicographie. La position par rapport à ces thèmes a souvent changé en fonction de la pensée dominante, dans la plupart des cas déterminée par la discipline d'origine de chacune des parties en présence. » (Cabré, 2004, p. 190)

Dans la langue, termes et unités lexicales générales cohabitent; par conséquent, l'analyse du point commun de la lexicographie et de la terminologie s'impose en toute légitimité. Comme l'indiquent Meyer et Mackintosh, l'intégration des termes à la langue générale n'est pas un fait récent.

« The migration of terms into general language is by no means a new phenomenon: it is well known that some terms, originally used only by a community of specialists, are later taken up by a broader language community. » (Meyer et Mackintosh, 2000, p. 126.)

En somme, ce débat entre lexicographie et terminologie est nécessaire parce que toute recherche dans l'une ou l'autre des disciplines requiert une définition de l'objet d'étude. Dans le présent travail, nous nous concentrerons sur les unités lexicales présentes dans le *DiCoInfo* afin de les comparer avec les entrées du *RHKWCD* et nous tiendrons pour acquis que les unités du *DiCoInfo* sont des termes puisqu'il s'agit, selon ses concepteurs, de l'objet de recherche de ce dictionnaire de l'informatique et de l'Internet.

## 1.2 Interaction entre les unités lexicales générales et les termes

Les termes font partie de la nomenclature des dictionnaires généraux au même titre que les unités lexicales générales. Cette affirmation est observable et donc incontestable, mais elle est également justifiée en raison de l'attente du public. En effet, puisque la technologie s'imisce de plus en plus dans le quotidien, les termes techniques deviennent plus familiers et les limites du registre des spécialistes et celles du vocabulaire des profanes s'embrouillent (Moon, 2008, p. 83). D'ailleurs, leur présence dans les dictionnaires généraux se remarque parfois par une marque d'usage, tantôt aucun signe distinct ne les différencie du reste de l'article.

Cependant, leur intégration à cette ressource lexicographique ne se fait pas de la même manière que pour les unités lexicales générales. L'Homme et Polguère ont développé une typologie des modalités d'interaction entre les unités lexicales générales et les termes. Selon eux, ce n'est pas l'intégration des termes dans les dictionnaires de langue générale en tant que telle qui pose problème puisqu'ils tiennent « [...] pour acquis que tous les termes font partie du lexique d'une langue et devraient être décrits dans tout dictionnaire ou base de données lexicale qui prétend décrire l'ensemble du lexique. » (L'Homme et Polguère, 2008, p. 202)

La question soulevée par cette incorporation porte davantage sur le choix des termes à ajouter. En effet, ils notent que l'intégration des termes doit être déterminée en fonction du public cible de la ressource et que la méthode utilisée pour ce faire dépend de la modalité d'interaction des termes avec les unités lexicales générales. Ces chercheurs ont établi différents modèles d'ajout des termes aux dictionnaires généraux en analysant deux bases de données lexicales qui reposent sur la Lexicologie Explicative et Combinatoire (Mel'čuk, 1999) : le *DiCo* et le *DiCoInfo*. La première est un dictionnaire de langue générale tandis que la seconde est un dictionnaire de l'informatique et de l'Internet.

Les chercheurs sont partis du postulat que rien ne distingue fondamentalement les termes des unités lexicales générales en ce qui a trait à leurs propriétés structurales centrales, mais que la maîtrise des termes relève de l'assimilation d'un domaine de

connaissance. En analysant l'utilisation des termes dans la langue ainsi qu'en évaluant de quelles unités les termes sont dérivés, ils ont proposé des modèles d'intégration.

1- Tout d'abord, il y a les vocables terminologiques, ces termes qui ne peuvent être liés à d'autres unités lexicales générales. Certains néologismes font partie de ce groupe, entre autres *bavardoir* et *logiciel*. Puisque ces termes ont été créés de toutes pièces, ils doivent être ajoutés en tant qu'entrée à la nomenclature d'une ressource de langue générale.

2- Ensuite, il y a les termes dérivés d'une acception spécialisée. Ces termes entraîneront l'ajout d'une acception spécialisée à l'article du terme où les liens partagés par les acceptions spécialisées devront être explicités. Par exemple, le nom *courriel* désigne à la fois le message envoyé ainsi que le service de messagerie.

3- Puis, on compte les acceptions spécialisées dérivées d'un vocable général. Le terme *signet* illustre bien ce cas. Dans la langue générale, le signet se définit comme un ruban ou une bande de papier servant à marquer la page d'un livre. Or, dans le domaine de l'informatique, il s'agit de la référence d'un site ou d'un document que l'utilisateur met en mémoire de l'ordinateur afin de retrouver facilement les données. L'acception spécialisée devra être ajoutée à la suite de l'acception générale dans le dictionnaire et présenter les liens qu'elle entretient avec l'acception générale.

4- Le dernier cas est celui de la facette terminologique d'une unité lexicale générale. En contexte spécialisé, les liens lexicaux des unités lexicales générales relevant de ce cas sont parfois différents des liens observés dans la langue générale. Le verbe *annuler* illustre bien cette problématique. Dans la langue générale, comme dans la langue de l'informatique, ce verbe signifie : abroger, rendre nul ou supprimer. On dira qu'on annule un rendez-vous, un contrat ou un mariage. Dans le domaine de l'informatique, on annule une requête, une tâche, une opération ou une impression. Ce cas n'occasionnera pas d'ajout d'une entrée à la nomenclature ni d'une acception à un article. Toutefois, les lexicographes peuvent se demander si l'adjonction, au dictionnaire général, d'un exemple en domaine spécialisé serait pertinente. Finalement, si l'emploi d'un terme se restreint à un domaine spécialisé, L'Homme et Polguère (2008) préconisent le recours à une marque d'usage.

### 1.3 Traitement des termes dans les dictionnaires généraux

Dans cette section, nous aborderons trois points relatifs à la présence des termes dans les dictionnaires généraux : la présence des termes, l'appartenance au domaine et le style de définition.

#### 1.3.1 Présence des termes

Ce ne sont pas tous les termes qui apparaissent en entrée dans les dictionnaires généraux, et ce, pour deux raisons. Premièrement, les lexicographes créent une entrée par chaîne de caractères distincte. Le terme dont la forme est semblable à celle d'une unité lexicale générale s'ajoute à l'article de cette unité lexicale. Deuxièmement, les lexicographes réservent, dans la grande majorité des cas, les entrées aux termes simples. Les termes complexes apparaissent souvent comme exemple sous l'article du terme simple.

#### 1.3.2 Appartenance au domaine

Afin d'indiquer qu'une unité lexicale appartient à un domaine spécialisé, les lexicographes ont parfois recours à des marques technolectales. Toutefois, on remarque que l'utilisation de tels signes est frappée d'un manque de cohérence et d'uniformisation entre les ressources, voire au sein du même document. « Il existe un grand manque d'homogénéité dans l'adjonction des marques de domaine, que ce soit d'un dictionnaire à l'autre ou à l'intérieur d'un même ouvrage » (Josselin-Leray et Roberts, 2004, p. 340). Non seulement on ne compte pas des marques pour tous les domaines, mais ces marques diffèrent parfois d'un dictionnaire à un autre.

Dans le *RHKWCD*, la marque signalant que l'unité lexicale appartient au domaine de l'informatique est *Computers*, alors que celle-ci est *Computing* dans le *The Canadian Oxford dictionary* (2002) et *Comput* dans le dictionnaire bilingue *Le Robert & Collins : Dictionnaire français-anglais anglais-français Senior* (1993). Le même phénomène s'observe dans les ouvrages français; dans *Le Nouveau Petit Robert* (2009), la marque d'usage du domaine de l'informatique est *INFORM*. tandis que celle employée dans *Le Trésor de la Langue Française Informatisé* est *INFORMAT*. Josselin-Leray et Roberts (2004) notent que les marques technolectales sont parfois



superflues quand le domaine est identifié au moyen d'un mot-clé dans la définition. Parfois, le domaine est mentionné, souvent entre parenthèses, avant ou après la définition. Ces chercheuses ont remarqué une certaine corrélation entre le niveau de spécialisation du terme et la méthode employée pour signaler le domaine. En effet, le domaine d'un terme est le plus souvent indiqué des deux dernières façons pour les termes moins spécialisés.

### **1.3.3 Compatibilité entre définitions terminologiques et définitions lexicographiques**

Les trois critères suivants caractérisent les définitions terminologiques : elles situent le terme par rapport à l'organisation des connaissances du domaine, elles rattachent le terme à son hyperonyme et elles exposent les différences qui le distinguent de ses cohyponymes. Josselin-Leray et Roberts (2007) ont constaté que le traitement des définitions dans les dictionnaires encyclopédiques et terminologiques n'est pas plus rigoureux que celui effectué dans les dictionnaires de langue. Tandis que les définitions dans les dictionnaires encyclopédiques et terminologiques doivent refléter la structure des concepts, à la forme d'une arborescence, les définitions des dictionnaires de langue doivent exposer les caractéristiques linguistiques du terme, notamment par rapport à son usage. Ces chercheuses sont parvenues au constat que les définitions lexicographiques et terminologiques sont compatibles et qu'il est possible de parvenir à un compromis entre les deux types de définition. Elles formulent les trois recommandations suivantes.

- 1- Les caractéristiques spécifiques des termes doivent être présentes et être cohérentes, sans nécessiter la même précision que celle de rigueur dans une encyclopédie.
- 2- Même si aucun hyperonyme n'est présent dans la définition dictionnaire, il est possible de relier le terme à son générique au moyen d'une paraphrase.
- 3- Pour exposer les cohyponymes du terme, le recours à des renvois analogiques est utile.

Pimentel, L'Homme et Laneville ont analysé une base de données lexicales générale, le *FrameNet* (Ruppenhofer et al., 2010) et le dictionnaire d'informatique et

d'Internet qui fait l'objet de notre étude, le *DiCoInfo* (Pimentel, L'Homme et Laneville, 2011). Dans le *FrameNet*, les unités lexicales sont décrites au moyen de cadres sémantiques, alors que dans le *DiCoInfo*, les définitions sont construites au moyen d'actants sémantiques. En comparant ces deux types de structures, les chercheuses ont pu déterminer si les unités décrites dans chacune des ressources présentaient des sens distincts ou non. Elles en sont venues à la conclusion que la majorité des sens décrits dans le *DiCoInfo*, n'étaient pas répertoriés dans le *FrameNet*, donc qu'une ressource spécialisée peut être utile lors de l'ajout de nouvelles acceptions à un dictionnaire général.

Tous les chercheurs mentionnés précédemment se sont penchés sur des thèmes voisins du nôtre. L'Homme et Polguère (2008) ont analysé le *DiCo* et le *DiCoInfo*, Josselin-Leray et Roberts (2004) ont comparé différents dictionnaires généraux, encyclopédiques et terminologiques, tandis que Pimentel, L'Homme et Laneville (2011) se sont concentrées sur le *DiCoInfo* et le *FrameNet*. Voyons maintenant dans quelle mesure nous pouvons comparer la nomenclature du *RHKWCD* avec celle du *DiCoInfo*.

## 2. Présentation des ressources comparées

Nous présenterons maintenant les deux ressources qui feront l'objet de notre analyse : le *DiCoInfo* et le *RHKWCD*.

### 2.1 *DiCoInfo*

Le *DiCoInfo* est un dictionnaire d'informatique et d'Internet élaboré par l'équipe ÉCLECTIK de l'Observatoire de Linguistique Sens-Texte de l'Université de Montréal. Dirigée par Marie-Claude L'Homme, cette équipe est formée d'étudiants, de chargés de cours et de professeurs.

Le *DiCoInfo* a pour but de décrire les termes fondamentaux de l'informatique comme les noms *email*, *bug* et *network* ou les verbes *cancel*, *browse* et *connect*, ainsi que d'énumérer et d'expliquer les liens entre les termes du domaine. Ses entrées portent davantage sur des termes très fréquents que des termes très spécialisés. Cet ouvrage de référence est accessible gratuitement à l'adresse suivante : <http://olst.ling.umontreal.ca/cgi-bin/dicoinfo/search.cgi>. Même si cette ressource porte sur l'anglais, le français et l'espagnol, nous présenterons seulement les renseignements de la version anglaise du dictionnaire dans le cadre du présent travail.

Le *DiCoInfo* s'enrichit principalement à partir de l'observation des termes en contexte et repose sur un corpus de plus d'un million de mots, composé de textes majoritairement de nature didactique, appartenant aux domaines de l'Internet, des réseaux, de la programmation, de la micro-informatique et des systèmes d'exploitation.

Ce dictionnaire est en construction; c'est-à-dire que certaines des fiches qu'il contient sont terminées alors que d'autres sont en rédaction. Le niveau d'avancement de chacune des fiches est indiqué au moyen du numéro attribué au statut de la fiche; le numéro 0 signifie que la fiche est complète et terminée, le numéro 1 indique que la fiche est très avancée, le numéro 2 signifie que la rédaction est avancée et le numéro 3 nous informe que la rédaction est moyennement avancée. Toutes les lexies analysées dans ce travail portent le statut 2 ou le statut 3.

Les informations du dictionnaire sont entrées dans des fiches d'une base de données au moyen d'un éditeur XML, le logiciel *Oxygen XML Editor*. Afin de visualiser et de consulter le dictionnaire, les données sont exportées en format HTML.

Les fiches possèdent un nombre de champs prédéterminés qui sont remplis progressivement en fonction des renseignements trouvés dans les contextes. Les renseignements que chaque lexie renferme varient d'une fiche à une autre. Nous reviendrons sur ces écarts aux sections 5.3 et 5.4.

Chaque entrée est identifiée au moyen d'un numéro d'acceptation, même si l'entrée ne possède qu'un sens spécialisé. Ce numéro accompagne le terme toutes les fois où il est cité. Si une unité ne possède pas de numéro d'acceptation, cela signifie qu'elle ne fait pas l'objet d'un article dans le dictionnaire. En général, les acceptations ne sont pas hiérarchisées et ne possèdent pas de signification particulière. Chacune des entrées est accompagnée de la partie du discours à laquelle elle appartient. Quant aux verbes, on précise s'ils sont transitifs ou intransitifs. Seuls les noms propres et les sigles se comportant comme des noms communs sont traités dans le *DiCoInfo*, par exemple *RAM* et *URL*.

Le *DiCoInfo* se distingue des autres ouvrages de référence terminologiques et lexicographiques parce qu'il ne donne pas seulement des informations sur le sens des termes. En plus de la définition, il fournit des détails sur le fonctionnement linguistique des termes au moyen de la structure actancielle, des combinatoires et des relations lexicales.

Les rubriques suivantes apparaissent dans toutes les fiches : vedette de la fiche, partie du discours, statut (*Status*), structure actancielle (*Actantial structure*), rédacteur(s) (*Written by*) et date de mise à jour (*Last update*). Les rubriques synonymes et variantes (*Synonym(s)* et *Variant(s)*) apparaissent par défaut, mais uniquement dans les fiches dont les termes possèdent ces informations. La rubrique définition (*Definition*) s'affiche par défaut, mais seulement dans les fiches des termes de statut 0, c'est-à-dire les fiches terminées. Les définitions sont construites à partir de la structure actancielle et les actants sémantiques y sont explicitement définis. La rubrique *français* qui fournit l'équivalent en français est présente dans certaines fiches tandis que les rubriques des réalisations linguistiques des actants (*Linguistic realizations of actants*), des contextes (*Context(s)*) et des liens lexicaux (*Lexical relations*) s'affichent sur demande.

La figure 1 illustre l'organisation d'une fiche du *DiCoInfo*. L'entrée de cette fiche est *USB1* et la partie du discours à laquelle elle appartient est nom (*n*). Cette fiche est de statut 2, ce qui signifie qu'elle est avancée, mais non terminée. Dans le coin inférieur droit se trouvent les initiales des rédacteurs sous la rubrique *Written by* (*LPD, AB* et *MCLH*) et la date de mise à jour à la rubrique *Last update*, soit le 21 mars 2008.

### Figure 1

Fiche du terme *USB1* dans le *DiCoInfo*

**USB<sub>1, n</sub>** Status: 2

Actantial structure: USB: ~ Patient{device 1}

[Linguistic realizations of actants](#)

Synonym(s): Universal Serial Bus

[Context\(s\)](#)

[Lexical relations](#)

*français: USB<sub>1</sub>*

Written by: LPD AB MCLH  
Last update: 21/03/2008

La rubrique structure actancielle (*Actantial structure*) expose les actants sémantiques du terme qui sont identifiés au moyen d'étiquettes décrivant leur rôle par rapport au terme. On dénombre une douzaine d'étiquettes différentes, mais les plus courantes sont : agent, patient, destination, source, instrument et lieu. L'actant typique est mentionné entre accolades. La structure actancielle expose le comportement des termes de façon abstraite au moyen des rôles actanciel et propose des exemples concrets de ces rôles en ayant recours aux actants typiques. Voici la structure actancielle de *USB1* : USB: ~ Patient {device1}.

À la rubrique *Linguistic realizations of actants*, on dresse la liste des actants typiques relevés dans les contextes. Dans l'exemple de la figure 2, *USB1* possède un actant sémantique, soit *Patient*, et ses actants typiques sont : *cable*, *connector1*, *device1*, *hub1*, *interface*, *keyboard1*, *mouse1*, *peripheral1*, *port1*, *scanner1* et *webcam*.

## Figure 2

### Fiche du terme *USB1* dans le *DiCoInfo*

**USB<sub>1, n</sub>** Status: 2

Actantial structure: USB: ~ Patient{device 1}

[Linguistic realizations of actants](#)

<b>patient</b>
cable, <a href="#">connector<sub>1</sub></a> , <a href="#">device<sub>1</sub></a> , <a href="#">hub<sub>1</sub></a> , interface, <a href="#">keyboard<sub>1</sub></a> , <a href="#">mouse<sub>1</sub></a> , <a href="#">peripheral<sub>1</sub></a> , <a href="#">port<sub>1</sub></a> , <a href="#">scanner<sub>1</sub></a> , webcam

Synonym(s): Universal Serial Bus

[Context\(s\)](#)

*Universal Serial Bus (USB) - Quickly becoming the most popular external connection, USB ports offer power and versatility and are incredibly easy to use. (Source:PCWORK)*

*Fortunately, users with newer computers can purchase a scanner that uses a USB interface and enjoy good transfer rates and a relatively simple installation for about the same price as a less-capable parallel port model. (Source:SCANNER)*

*USB devices also are simple to install because Windows 98 and Windows Me recognize and install most USB devices automatically. (Source:SCANNER)*

[Lexical relations](#)

[Actantial roles](#)

Explanation - Typical term	Related term
<b>Related Meanings</b>	
Contrastive	parallel
Contrastive	serial

*français:* [USB<sub>1</sub>](#)

Written by: LPD AB MCLH  
Last update: 21/03/2008

En cliquant sur *Context(s)*, l'utilisateur peut avoir accès à trois des contextes extraits du corpus. Finalement, la rubrique *Lexical relations* dresse la liste des relations sémantiques qu'entretient le terme avec d'autres unités. Dans l'exemple de *USB1*, deux sens voisins sont fournis : *parallel* et *serial*. En fonction des renseignements trouvés dans les contextes, cette rubrique peut être plus riche en renseignements linguistiques

## 2.2 RHKWCD

Le *Random House Kernerman Webster's College Dictionary* est paru pour la première fois en 1947 sous le nom *American College Dictionary*. Jusqu'à sa dernière édition en 2005, ce dictionnaire a fait l'objet d'une révision et d'une mise à jour annuelles. Cette année-là, Random House a cessé sa production de dictionnaires et K Dictionaries a fait l'acquisition de la dernière version du *Random House Webster's College Dictionary*.

Ce dernier s'adresse aux étudiants de niveau universitaire ainsi qu'au grand public ayant l'anglais comme langue maternelle ou non.

Cet ouvrage de référence aujourd'hui appelé *Random House Kernerman Webster's College Dictionary (RHKWCD)* répertorie plus de 130 000 mots et expressions de tous les registres de langue, de l'argot à la langue soutenue, et présente les renseignements de ses entrées en accordant davantage d'importance au sens commun d'un mot ainsi qu'en présentant les termes plus fréquents avant les termes plus anciens.

À l'instar du *DiCoInfo*, le *RHKWCD* est accessible en ligne gratuitement, au : <http://www.kdictionaries-online.com/DictionaryPage.aspx?ApplicationCode=18>. La figure 3 illustre l'interface de la ressource lexicographique. Dans l'exemple apparaissant à la figure ci-dessous, nous avons entré la chaîne de caractères *mouse* dans le champ de recherche. En plus de la définition, le *RHKWCD* fournit la prononciation, des renseignements étymologiques et des indications relatives à l'utilisation de l'entrée, notamment des exemples de phrases.

Figure 3

Interface du *RHKWCD*

The screenshot shows the interface of the Random House Kernerman Webster's College Dictionary (RHKWCD). On the left, there is a sidebar with the title 'KDICTIONARIES' and a list of language options: English Multilingual, RANDOM HOUSE KERNERMAN WEBSTER'S College Dictionary (highlighted), English Estonian Advanced Password Dictionary, PASSPORT English Learner's Dictionary, Picture Dictionary, Arabic, Chinese Simplified, Chinese Traditional, Dutch, French, Greek, Japanese, Polish, Portuguese, Russian, and Turkish. The main content area is titled 'RANDOM HOUSE KERNERMAN WEBSTER'S College Dictionary'. At the top, the word 'mouse' is entered in a search box with a 'GO' button. Below the search box is an alphabetical index from A to Z. The search results for 'mouse' are displayed below the index. The word is shown with its phonetic transcription: /n. maʊs; v. maʊz/ n., pl. mice or /maɪs/ for 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, mice or ormous-es for 4, — n. The definitions are numbered 1 through 7. Definition 1 describes the animal mouse. Definition 2 describes a quiet, timid person. Definition 3 describes a computer mouse. Definition 4 is an informal term for a black eye. Definition 5 is a slang term for a girl or woman. Definition 6 describes the verb 'to hunt for or catch mice'. Definition 7 describes the verb 'to prowl about, as if in search of something'. The etymology is given as [bef. 900; ME *mous*, OE *mūs*; c. OFris, OS, OHG *mūs*, L *mūs*, Gk *mûs*, Rus *mysh*, Skt *mûṣ-*]. The phrase '--mouse'like` , adj.' is also listed.

Les articles du *RHKWCD* étaient écrits à la main avant l'avènement de l'ordinateur, mais aujourd'hui ils sont encodés sur un support informatique au moyen d'un langage de balisage qui permet d'effectuer des changements globaux. Même si le *RHKWCD* et le *DiCoInfo* se distinguent par leur contenu, ils partagent le même format d'encodage, ce qui permet une manipulation aisée des données.



### 3. Méthodologie

Dans cette section, il sera question de l'extraction des données, du classement de ces dernières, de la sélection des lexies et de la rédaction des fiches terminologiques.


#### 3.1 Extraction des données

En vue de comparer la nomenclature du *DiCoInfo* avec celle du *RHKWCD*, nous devons extraire les entrées de chacune des ressources. Ensuite, nous identifierons les termes et les sens informatiques manquants à la nomenclature du *RHKWCD*.

Tout d'abord, nous avons extrait tous les termes répertoriés dans le *DiCoInfo* ainsi que les données les accompagnant, c'est-à-dire les parties du discours, les types de lexie (synonyme, variante ou vedette), les statuts (2 ou 3) et les structures actanciennes. En tout, 1 353 lexies, comprenant les synonymes et les variantes, ont été prélevées. Ensuite, nous avons comparé les lexies du *DiCoInfo* avec les entrées du *RHKWCD* et avons créé un tableau de comparaison apparaissant à la figure 4 qui est accessible à l'adresse suivante :

<http://olst.ling.umontreal.ca/dicoinfo/rhwcd/compare.php>.

**Figure 4**Tableau de comparaison des nomenclatures du *DiCoInfo* et du *RHKWCD*

<b>Comparaison des nomenclatures du DiCoInfo et du RHWC Dictionary</b>				
Lexie	PdD	Type	Statut	Structure actancielle / Définition
<a href="#">accelerator 1</a>	n	vedette	2	<p>accelerator: ~ used by Agent{user 1} to act on Patient {hardware 1}</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. a person or thing that accelerates.</li> <li>2. a device, usu. operated by the foot, for controlling the speed of a motor vehicle engine.</li> <li>3. a substance that increases the speed of a chemical change.</li> <li>4. a muscle, nerve, or activating substance that quickens a movement.</li> <li>5. particle accelerator.</li> </ol> 

La colonne *Lexie* présente le terme tel qu'il apparaît dans la nomenclature du *DiCoInfo*. Sous, la colonne *PdD* se trouve la partie du discours apparaissant dans le *DiCoInfo*. La colonne *Type* nous indique la nature du terme, c'est-à-dire si le terme de la colonne 1 est donné comme vedette d'une fiche du *DiCoInfo*, comme synonyme ou comme variante graphique. La colonne *Statut* fournit des indications sur le niveau d'avancement de la fiche.

Aux fins du présent travail, nous n'avons retenu que les termes de statut 2 et 3. Contrairement aux termes de statut 3, les termes de statut 2 sont accompagnés d'une structure actancielle. Finalement, la dernière colonne, intitulée *Structure actancielle/Définition* présente de l'information qui provient des deux ressources. La première ligne présente la structure actancielle, le cas échéant. Les lignes suivantes contiennent les définitions répertoriées dans le *RHKWCD* et sont numérotées. En cliquant sur le bouton *Go*, il est possible d'accéder à l'article entier du *RHKWCD*.

Toutes les manipulations mentionnées à la section 3.1 ont été effectuées de manière automatique en septembre 2010.

### 3.2 Classement des données

D'octobre 2010 à mai 2011, nous avons analysé les données issues de la comparaison des deux ressources et leur avons attribué un code particulier. Les données ont été séparées en huit catégories en fonction des critères suivants :

- 1- L'unité est répertoriée dans le *RHKWCD* et son sens informatique est clairement exprimé, notamment au moyen d'une marque d'usage ou de la présence du mot *computer* dans sa définition.
- 2- L'unité est répertoriée dans le *RHKWCD*, mais le sens informatique n'est pas présent.
- 3- L'unité est répertoriée dans le *RHKWCD* et le sens général pourrait s'appliquer au sens exposé dans le *DiCoInfo*.
- 4- L'unité n'est pas répertoriée dans le *RHKWCD*.

Nous avons procédé séparé les 1 353 lexies en huit cas de figure exposés dans le tableau I.

**Tableau I**

Classement des lexies selon les cas

Cas	Explication de la catégorie	Nombre de lexies appartenant à ce cas
A	Lexie présente dans le <i>RHKWCD</i> et clairement identifiée au moyen d'une marque d'usage relevant du domaine de l'informatique ou par la présence du mot <i>computer</i> dans sa définition.	302
A2	Lexie présente dans le <i>RHKWCD</i> qui appartient clairement au domaine de l'informatique, mais qui ne présente pas de marque d'usage relevant de l'informatique et dont la définition ne contient pas le mot <i>computer</i> .	43

A,C	Lexie appartenant au cas A et au cas C.	2
A2,C	Lexie appartenant au cas A2 et au cas C.	8
B	Lexie présente dans le <i>RHKWCD</i> , mais dont le sens informatique est absent.	273
B,C	Lexie appartenant au cas B et au cas C.	193
C	Lexie présente dans le <i>RHKWCD</i> et dont le sens général pourrait s'appliquer au sens informatique.	111
D	Lexie absente du <i>RHKWCD</i> .	421

Ci-après, nous relevons un exemple pour chacun des cas.

## Tableau II

### *Batch1*, cas A

Lexie	PdD	Type	Statut	Structure actancielle/Définition	Cas
batch 1	n	ved	3	1. a quantity or number coming at one time or taken together; group; lot: a batch of prisoners. 2. the quantity of bread, dough, etc., made at one baking: a batch of cookies. 3. the quantity of material prepared or required for one operation: to mix a batch of concrete. 4. a group of jobs, data, programs, or commands treated as a unit for <b>computer</b> processing. 5. a. a quantity of raw materials mixed in proper proportions and prepared for fusion into glass. b. the material so mixed.	A

La lexie *batch1* a été classée dans le groupe A parce que le mot *computer* est présent dans la quatrième acception.

**Tableau III***Bot1*, cas A2

Lexie	PdD	Type	Statut	Structure actancielle/Définition	Cas
bot1	n	ved	3	1. the larva of a botfly. 2. a device or piece of <b>software</b> that can execute commands or perform routine tasks, as electronic searches, usually without user intervention (often used in combination): intelligent infobots; shopping bots.	A2

Même si le mot *computer* n'apparaît pas dans la définition du nom *bot1*, il ne fait pas de doute que la deuxième acception de cette unité appartient au domaine de l'informatique en raison de la présence du mot *software*.

**Tableau IV***User-friendly1*, cas A,C

Lexie	PdD	Type	Statut	Structure actancielle/Définition	Cas
user-friendly 1	adj	ved	3	user-friendly: ~ Destination {interface 2}  1. easy to operate, understand, etc.: a user-friendly <b>computer</b> .	A,C

Seules deux lexies ont été répertoriées sous le groupe A,C : *user-friendly1* et sa variante en deux mots *user friendly1*. De prime abord, il semble bizarre qu'une lexie puisse appartenir au cas A et à un autre cas, puisque le critère d'appartenance des lexies au cas A ne laisse aucune place à l'interprétation. En effet, ce critère est la présence d'une marque d'usage du domaine de l'informatique ou la présence du mot *computer* dans la définition. Le mot *computer* apparaît sous la rubrique de *user-friendly1* et de *user friendly1*, mais à titre d'exemple : *a user-friendly computer*, tandis que la définition de cet adjectif relève du domaine général. Cette lexie a donc été classée dans le groupe A,C.

**Tableau V**

Calculate1, cas A2,C

Lexie	PdD	Type	Statut	Structure actancielle/Définition	Cas
calculate 1	Vt	Syn. : compute1	2	<p>compute: Agent {computer 1, user 1} ~s Patient {value}</p> <p>1. to determine by mathematical methods; <b>compute</b>: to calculate the velocity of light. 2. to determine by reasoning or experience; estimate; gauge. 3. to make suitable or fit for a purpose; adapt: The remarks were calculated to inspire confidence. 4. Chiefly Northern U.S. a. to think; guess. b. to intend; plan.</p>	A2,C

La lexie *calculate1* appartient au groupe A2,C parce que l'acception 1 présente un sens informatique qui n'est pas explicité au moyen du mot *computer* ou d'une marque d'usage, mais qui est indiqué par la présence d'un mot dont la morphologie est semblable à *computer* : *compute*. Cependant, l'acception reste vague et relève aussi de la langue générale.

**Tableau VI***Script1*, cas B

Lexie	PdD	Type	Statut	Structure actancielle/Définition	Cas
script1	n	ved	3	<p>a script: ~ created by Agent{programmer 1} in Material{language 1} to act on Patient{task}</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. the letters or characters used in writing by hand; handwriting.</li> <li>2. a manuscript or document.</li> <li>3. the written text of a play, motion picture, television program, or the like.</li> <li>4. any system of writing.</li> <li>5. Print. a type imitating handwriting.</li> <li>6. a plan.</li> </ol>	B

Puisqu'aucune des acceptions de la lexie *script1* ne répertorie un sens informatique, cette dernière a été classée dans le groupe B.

**Tableau VII***Partition1*, cas B,C

Lexie	PdD	Type	Statut	Structure actancielle/Définition	Cas
partition 1	N	ved	2	<p>partition: ~ on Support{hard disk 1} created by Agent{user 1} to act upon Patient1{data 1} or Patient2{software 1}</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. a division into or distribution in portions or shares.</li> <li>2. a separation, as of two or more things.</li> <li>3. something that separates or divides.</li> <li>4. a part, division, or section.</li> <li>5. an interior wall or barrier dividing space into separate areas.</li> <li>6. Logic. the separation of a whole into its integral parts.</li> <li>7. Math. a mode of separating a positive whole number into a sum of positive whole numbers.</li> </ol>	B,C

Le cas B,C regroupe les lexies dont la définition ne répertorie aucun sens informatique ou dont le sens général pourrait équivaloir au sens informatique. Les lexies de ce groupe pourraient être classées avec les cas B ou avec les cas C en fonction de l'interprétation qu'on en ferait. Le nom *partition1* en est un exemple révélateur. L'acceptation 4 de la définition est valable pour le sens informatique de la lexie, mais elle est à la fois très générale. Il est impossible d'affirmer que *partition1* ne signifie pas *part*, *division* ou *section*, puisque *partition1* est une section sur un disque. Pour cette raison, la lexie appartient au cas C. Toutefois, cette acceptation est si vague qu'elle pourrait s'appliquer pour quantité d'autres unités, notamment les noms *share*, *segment* et *portion*. Par conséquent, son sens informatique n'est pas répertorié et la lexie appartient au cas B.

### Tableau VIII

#### *Decipher1*, cas C

Lexie	PdD	Type	Statut	Structure actancielle/Définition	Cas
decipher 1	vt	Synonyme : decrypt 1	2	decrypt: Agent {user 1} ~ Patient {data 1} with Instrument {key}  1. to make out the meaning of (something obscure or difficult to read or understand): I couldn't decipher his handwriting. 2. to interpret by the use of a key, as something written in cipher: to decipher a secret message. 3. Obs. to depict; portray.	C

Dans le domaine de l'informatique comme dans la langue générale, le verbe *decipher* signifie : décoder un message. Toutefois, dans le domaine de l'informatique, ce message est de format électronique et se fait au moyen d'une clé. Étant donné que les acceptations 1 et 2 de la définition de *decipher* sont générales, elles peuvent s'appliquer au domaine de l'informatique. Par conséquent, cette lexie a été classée dans le cas C.



**Tableau IX***Server machine1*, cas D

Lexie	PdD	Type	Statut	Structure actancielle/Définition	Cas
server machine 1	N	Synonyme : server 1	2	a server: ~ managed by Agent{administrator 1} to allow Receiver{computer 1, user 1} to use Patient1{hardware} or Patient2{application 1} or Patient3{data 1}	D

La lexie *server machine1* ne fait pas partie de la nomenclature du *RHKWCD*, elle appartient donc au cas D.

**3.3 Sélection des lexies pour la création d'entrées dans le *RHKWCD***

Après avoir classé les données, nous avons procédé à la sélection de certaines lexies à ajouter au *RHKWCD*. Puisque ce travail vise à déterminer dans quelle mesure le *DiCoInfo* peut contribuer à l'enrichissement du *RHKWCD*, nous avons choisi de nous concentrer sur les lexies qui pourraient être ajoutées au *RHKWCD*; c'est-à-dire sur les lexies appartenant au groupe B (lexies présentes dans le *RHKWCD* et dans le *DiCoInfo*, mais dont le sens informatique n'est pas exprimé dans le *RHKWCD*) et sur les lexies du groupe D (lexies absentes du *RHKWCD*, mais présentes dans le *DiCoInfo*). Nous avons procédé à la rédaction des définitions de 45 lexies de chacun des deux groupes. La rédaction des fiches s'est achevée en octobre 2011.

Au cours de ce classement, nous avons analysé 1 353 lexies, mais le *DiCoInfo* ne compte pas autant de fiches terminologiques. Nombre de ces lexies ne sont que des synonymes ou des variantes orthographiques, dont de nombreux termes de sens compositionnel. On peut penser aux termes commençant par *internet*, comme *internet site*, *internet access*, *internet browser*, *internet network*, etc., ou encore aux termes formés avec *screen* : *screen capture*, *screenshot* et *screen shot*. Bien que nous ayons répertorié 273 lexies appartenant au groupe B et 421 lexies appartenant au groupe D, cela ne veut pas dire qu'il y aurait 694 nouvelles lexies à ajouter au *RHKWCD*. En

excluant les lexies possédant le statut de variante dans la fiche terminologique, le nombre de lexies qui serait à ajouter au *RHKWCD* serait réduit. D'ailleurs, certaines lexies que nous voulions ajouter au *RHKWCD* y étaient déjà présentes, notamment *bitmap* qui constitue une entrée dans le *RHKWCD* sous la graphie *bit map* et *firewall* qui y est présent sous la graphie suivante : *fire wall*. Il est à noter que la variante graphique *fire wall* n'est pas répertoriée dans le *DiCoInfo*. Puisque le but de cette recherche est de constater comment il est possible de récupérer les informations contenues dans le *DiCoInfo*, nous nous servons des informations qu'il contient déjà et dans la forme qu'il les contient. Nous utiliserons donc les fiches existantes, qui sont créées pour un terme vedette. Ci-dessous, dans le tableau X et le tableau XI, se trouvent les listes des lexies retenues.

### Tableau X

Liste des lexies de cas B retenues

Lexies de cas B choisies	
Activate1b, vt	Interpolation1, n
Anchor1, n	Interpret1, vt
Attach1, vt	Intruder1, n
Attacker1, n	Navigate1, vi
Background1, n	Navigate1a, vi
Bookmark1, n	Portable1, n
Browse1, vt	Proxy1, n
Clipboard1, n	Query1, n
Compatibility1, n	Refresh2, vt
Confidentiality1, n	Refresh3, vt
Crawl1, vt	Remotely1, adv
Crawler1, n	Restart1a, vi
Customization1, n	Restart1b, vt
Debugger1, n	Robustness1, n
Dram1, n	Run1a, vi
Encryption1.1, n	Share1, vt
Encryption1.2, n	Support1, vt
Enter1, vt	Trojan1, n
Erasable1, adj	Unzip1, vt
Ergonomic1, adj	Visitor1, n
Executable2, adj	Wizard1, n
Forum1, n	Zip1, vt
Installer1, n	

**Tableau XI**

Liste des lexies de cas D retenues

Lexies de cas D choisies	
Activate1a, vi	Dialog1, n
Antispyware1, n	Digitizing1, n
Antivirus program1, n	Disinfect1, vt
Arrow key1, n	Dsp1, n
Backup1, vt	Encrypted1, adj
Blog1, n	Infected1, adj
Blog2, vi	Internaut1, n
Blogger1, n	Middleware1, n
Blogging1, n	Navigate1b, vt
Bookmark2, vt	Overclock1, vt
Boolean1, adj	Overclocking1, n
Botnet1, n	Read/write head1, n
Browsing1, n	Reboot1a, vi
Caching1, n	Reboot1b, vt
Computing1, n	Recycle bin1, n
Computing2, n	Routing1, n
Crawling1, n	Scripting1, n
Customizable1, adj	Shared1, adj
Customized1, adj	Shut down1, vt
Debugging1, n	Spyware1, n
Default1, adj	Touch pad1, n
Defragment1, vt	Troubleshooting1, n
Defragmentation1, n	

Nous avons travaillé avec le logiciel *Oxygen XML Editor* et encodé les informations terminologiques à même les fiches de format XML du *DiCoInfo*, afin de pouvoir récupérer facilement les informations déjà présentes dans les fiches. Nous avons inscrit *MCD KD* dans la balise indiquant le projet afin de les différencier du reste des fiches. Nous avons contribué à l'enrichissement des champs *définition*, *variantes*, *synonymes*, *antonymes*, *exemples* et *équivalences*. La figure 5 montre une fiche du *DiCoInfo*

Figure 5

Fiche de *dram1* dans le *DiCoInfo*

Définition : a volatile storage device whose data need to be periodically refreshed not to be lost.

Variantes : D-RAM, DRAM

Projet : MCD KD

```

<?oxygen RNGSchema="fondamental-dicoInfo-en.rnc" type="compact"?><?xml-stylesheet type="text/css" href="dicoInfo.css"?><?xml-stylesheet type="text/css" href="dicoInfo.css"?><?xml-stylesheet type="text/css" href="dicoInfo.css"?>
<vocabulary xmlns:xlink="http://www.w3.org/2003/XInclude" xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema" xmlns:xlink="http://www.w3.org/1999/xlink" >
  <lexie numero-acceptation="1" statut="3" projet="MCD KD" redacteur="LPD" mise-a-jour="" xml:id="_dram1">
    <information-grammaticale>n</information-grammaticale>
    <definition>a volatile storage device whose data need to be periodically refreshed not to be lost.</definition>
    <domaine/>
    <regimes/>
    <structure-actancielle>DRAM used by AGENT (user) to act upon PATIENT (patient, software) on SUPPORT (computer)</structure-actancielle>
    <feminins/>
    <variantes>
      <variante>D-RAM</variante>
      <variante>DRAM</variante>
    </variantes>
    <synonymes>
      <synonyme identificateur="DRAM memory" numero-acceptation="">DRAM memory</synonyme>
      <synonyme identificateur="dynamic-RAM" numero-acceptation="">dynamic-RAM</synonyme>
      <synonyme identificateur="dynamic RAM" numero-acceptation="">dynamic RAM</synonyme>
      <synonyme identificateur="dynamic random-access memory" numero-acceptation="">dynamic random-access memory</synonyme>
      <synonyme identificateur="dynamic random access memory" numero-acceptation="">dynamic random access memory</synonyme>
    </synonymes>
    <realisations/>
    <liens-lexicaux/>
    <contextes>
      <contexte source="HARDWARE">A 500 MHz CPU clock has a cycle time of 2 nanoseconds, but DRAM takes a minimum of 60 nanoseconds.
      <contexte source="">Games not specifically designed for the 3dfx chip run on the Millennium's standard graphics card, </contexte>
      <contexte source="HARDWARE">The latency is inherent in the way DRAM is constructed and there are no tricks that can be used to reduce it.
      <contexte source="">The main memory, however, is Dynamic Random Access Memory (DRAM). DRAM is much slower than the CPU.
    </contextes>
    <informations-complementaires/>
    <equivalences>
      <equivalence xml:lang="fr" xlink:type="simple" xlink:href="..../dicoInfo-fr/memoire vive dynamique.xml" xlink:show="replace">
        <Note/>
      </equivalence>
    </equivalences>
  </lexie>
</vocabulary>

```

Synonymes : DRAM memory, dynamic-RAM, dynamic RAM

Équivalences : mémoire vive dynamique

Puisque le cadre de ce travail dirigé limite le nombre d'entrées à rédiger, nous avons choisi des lexies appartenant à différentes parties du discours et dont l'ajout au *RHKWCD* serait pertinent. Toutefois, si nous avons choisi de rédiger davantage d'entrées, nous aurions pu choisir ces dernières en fonction d'autres critères, notamment selon leur occurrence dans un corpus général. Nous reviendrons sur ce point à la section 5.5.

### 3.4 Rédaction des entrées

Au cours d'une rencontre ayant eu lieu le 14 juin 2011, Ilan J. Kernerman, président-directeur général de K Dictionaries, nous a fourni un guide de rédaction (Pearson, 2011) des articles du *RHKWCD*. La rédaction des articles de ce dictionnaire est régie par nombre de règles quant à l'ordre des acceptions, la typologie utilisée, le type d'exemples choisis, etc. Puisque nous ne rédigeons que des définitions d'unités lexicales du domaine de l'informatique et de l'Internet, nous tiendrons uniquement en considération les directives concernant la rédaction des définitions. Lors de l'intégration des termes du *DiCoInfo*, les lexicographes du *RHKWCD* pourront veiller à ce que l'enrichissement se fasse de façon conforme aux normes en vigueur.

#### 3.4.1 Rédaction des définitions

Selon le guide de rédaction du *RHKWCD*, la rédaction des définitions repose sur de nombreux principes. Dans cette section, nous ne mentionnerons que ceux qui sont pertinents dans le cadre de notre projet.

- 1- La définition débute par une lettre minuscule, à moins que le premier mot ne s'écrive avec une lettre majuscule, et elle se termine par un point.

Les définitions du *DiCoInfo* débutent par une lettre majuscule. Puisque nous rédigeons des définitions qui seront ajoutées à la nomenclature du *RHKWCD*, nous avons choisi de nous conformer à ce principe.

- 2- La définition repose sur le principe de substituabilité; la définition doit être en mesure de remplacer l'entrée dans tous les contextes où l'entrée possède le sens décrit dans la définition.
- 3- Quelques définitions font exception au principe de substituabilité : les interjections, certains adverbes, les affixes, certains mots composés, les définitions relationnelles et les mots jugés offensants.

Ce principe ne concerne pas vraiment le *DiCoInfo* puisque ce dernier se compose de termes. Hormis les adverbes, aucun des autres éléments n'est répertorié dans le *DiCoInfo*. Quant aux définitions relationnelles, nous avons choisi de ne pas rédiger ce type de définition.

- 4- L'entrée et le premier mot de la définition doivent appartenir à la même partie du discours.
- 5- La circularité est à éviter dans les définitions. Si le lexicographe choisit de rédiger une définition de type relationnel, le mot auquel il renvoie ne doit pas donner, lui aussi, une définition relationnelle. Par exemple, pour décrire le verbe *defragment*, le lexicographe pourrait écrire *to undergo a defragmentation*, à condition que la définition de *defragmentation* ne renvoie pas à *defragment*, par exemple *the act of defragmenting*.

Nous avons choisi de ne pas rédiger de définitions de type relationnel en raison de la présentation différente des données dans le *DiCoInfo*. Les lexicographes ont recours à cette forme de définition dans les dictionnaires papier pour des raisons d'économie d'espace et de commodité. Ils doivent respecter des principes de concision en raison du volume de mots à y répertorier, de plus, ils peuvent le faire, puisque l'entrée à laquelle ils renvoient se trouve souvent à proximité de l'entrée consultée par l'utilisateur. C'est notamment le cas pour les mots de la même famille. Par contre, puisque le support du *DiCoInfo* est informatique, il ne doit pas se soumettre à des restrictions d'espace. En outre, chaque entrée fait l'objet d'une fiche distincte. Ainsi, si nous rédigeons une définition relationnelle pour une entrée, l'utilisateur doit consulter la fiche à laquelle la définition renvoie pour parvenir à l'information souhaitée. Nous avons donc abandonné ce type de définition puisque nous le pouvons et pour éviter de multiplier inutilement le nombre de requêtes de l'utilisateur. Par exemple, pour l'adjectif *boolean*, nous aurions pu écrire la définition relationnelle suivante : *of or pertaining to the Boolean algebra*, puisque la définition de *Boolean algebra* est claire et exhaustive : *a system of symbolic logic dealing with the relationship of sets: the basis of logic gates in computers*. Nous avons préféré la définition suivante : *of or pertaining to the system of symbolic logic dealing with the relationship of sets known as Boolean algebra: the basis of logic gates in computers*.

- 6- Chacune des parties du discours possède un type de définition particulier.

La définition des noms doit montrer si le nom est comptable ou non comptable. Dans le premier cas, la définition doit débiter par *a* ou par *an*. La définition de *antispyware program* en est un bon exemple : *a program used to detect and remove viruses from*

*computer system or hardware*. Par opposition, la définition des noms non comptables ne doit pas débiter par l'un de ces articles. Le terme *blogging* consiste en la rédaction et la mise à jour d'un blogue; il s'agit d'un nom non comptable. Voici sa définition : *the updating of a blog through the posting of an entry*. Certaines unités peuvent être comptables et non comptables, selon leur sens. Dans ce cas, le lexicographe doit rédiger des acceptions différentes qui reflèteront l'usage de l'unité en tant que nom comptable et en tant qu'élément non comptable. De plus, le premier mot de la définition d'un nom ne doit pas être un verbe nominalisé finissant par *ing*, p. ex. *updating*, mais doit commencer par *the* ou par une formule semblable à *the act of*, p. ex. *the updating* ou *the act of updating*.

La définition d'un verbe doit commencer par *to* et doit refléter le caractère transitif ou intransitif du verbe. Pour ce faire, de nombreuses formules sont exposées dans le guide de rédaction, mais nous n'en relèverons que deux. Pour le verbe transitif, la formule peut être : *to + verbe transitif + objet direct*, comme dans la définition de *navigate1b* : *to view information in a document or on a site*. Pour un verbe intransitif, le lexicographe peut écrire : *to be able to*. La définition de *navigate2* en est un exemple : *to be able to access a file or a site*.

Le guide de rédaction dresse une longue liste de formules de mise pour les définitions des adjectifs. Notons seulement que la tournure *of or pertaining to* est préférable à *of or relating to* utilisée dans d'autres ouvrages de référence. Nous avons utilisé cette formulation dans la définition de l'adjectif *ergonomic* : *of or pertaining an applied science that coordinates the design of devices, systems, and physical working conditions with the capacities and requirements of the worker*, ainsi que dans la définition de *default* : *of or pertaining to a preset selection always followed unless modified by the user*.

La guide ne fournit pas de recommandations particulières quant à la définition d'un adverbe. Il y est seulement indiqué que lorsqu'une unité lexicale désigne à la fois un adjectif et un adverbe, deux modèles s'imposent :

- 1- préposition + reste de la définition;
- 2- participe ou phrase adjectivale et/ou préposition + reste de la définition.

Parmi les 90 lexies choisies, nous n'avons retenu qu'un seul adverbe, *remotely*, par conséquent, cette recommandation n'a pas exercé une influence prépondérante au cours de la rédaction des fiches. Pour rédiger la définition de cet adverbe, nous avons choisi le premier modèle. Voici la définition de *remotely* : *of the way of performing a task or controlling a device from a distance.*

### 3.4.2 Rédaction des autres rubriques

Pour la rédaction des exemples, nous voulions nous baser sur les contextes fournis sous la rubrique du même nom dans le *DiCoInfo*. Cependant, ces derniers ne fournissent pas toujours des exemples pertinents. Ainsi, le choix des exemples repose plutôt sur notre connaissance des termes que sur l'observation de leur usage dans les textes. À la suite d'une discussion avec Ilan J. Kernerman, nous avons conclu qu'il n'était pas nécessaire de trouver des exemples pour tous les articles, notamment pour nombre de verbes intransitifs. Nous avons ajouté des exemples uniquement aux articles pour lesquels nous avons observé une forte cooccurrence avec d'autres mots.

Quant aux synonymes, nous avons inclus sans distinction tous les synonymes répertoriés dans *Termium Plus*, dans *Le Grand Dictionnaire terminologique* et dans les contextes. Nous laissons aux lexicographes du *RHKWCD* le soin de choisir ceux qu'ils jugent pertinent d'ajouter au dictionnaire. Si nous avions à réduire cette sélection, nous proposerions toutefois la même méthode de sélection des lexies que celle basée sur le nombre d'occurrences dans un corpus de langue générale qui est exposée à la section 5.5.



#### 4. Fiches rédigées

Afin de pouvoir mieux visualiser les données encodées dans les fiches XML, nous avons généré une page Web présentant un tableau des entrées choisies à ajouter au *RHKWCD*. Cette page se consulte au lien suivant : <http://olst.ling.umontreal.ca/DiCoInfo/rhwcd/kdproject-part2.php>. Ci-après, nous avons inséré cinq exemples de fiches rédigées pour des lexies appartenant à chacune des parties du discours : *antispyware*, n; *backup*, vt; *blog2*, vi; *infected*, adj et *remotely*, adv. Toutes les fiches ont été placées à l'annexe.

##### **antispyware**, n

Def.: software designed to detect and destroy spywares on a computer.

Var.: anti-spyware

Syn.: spyware blocker

Fr.: antiespiogiciel 1

##### **backup**, vt

Def.: to make a copy of computer data on another storage device in case the original data is damaged or lost.

Var.: backup

Syn.: save 1, store 1b

Fr.: sauvegarder 1

##### **blog 2**, vi

Def.: to interact with another internaut on a blog.

Ex.: *To blog about a topic.*

Fr.: bloguer 1

##### **infected**, adj

Def.: (of hardware, a file or a program) affected by a computer virus.

Syn.: contaminated

Fr.: infecté 1

**remotely**, adv

Def.: of the way of performing a task or controlling a device from a distance.

Ant.: locally

Fr.: à distance 1

## 5. Remarques concernant l'intégration des lexies du *DiCoInfo* au *RHKWCD*

Dans cette section, nous exposerons quelques observations relatives à l'exhaustivité des données extraites du *RHKWCD* qui appartiennent au domaine de l'informatique et de l'Internet. Nous soulèverons la possibilité d'un enrichissement réciproque des deux dictionnaires et la nécessité d'augmenter la nomenclature en fonction des éléments définitoires. Par la suite, nous présenterons les difficultés rencontrées lors de la comparaison des données, notamment celles ayant trait à l'uniformité des fiches du *DiCoInfo* et celles qui concernent les contextes sur lesquels l'observation des termes dans le *DiCoInfo* se base. Pour terminer, nous élaborerons sur les critères de sélection des termes à ajouter au *RHKWCD*.

### 5.1 Exhaustivité des résultats de l'extraction des données

Les objectifs de cette recherche sont de développer une méthode pour comparer une ressource lexicographique spécialisée et une ressource lexicographique générale ainsi que d'évaluer dans quelle mesure la première peut contribuer à l'enrichissement de la seconde. Pour ce faire, nous avons extrait les lexies se trouvant dans les deux ressources. Nous nous sommes demandé si les résultats étaient exhaustifs. Comment faire pour savoir si certains mots qui appartiennent au domaine de l'informatique et de l'Internet n'ont pas été extraits? Dans le cadre du projet plus approfondi de partage de données lexicographiques entre K Dictionaries et l'OLST, d'autres membres de l'OLST ont procédé à une extraction des entrées du *RHKWCD* possédant l'un des mots suivants : *computer*, *technology* et *Internet*. Ils ont ensuite produit une liste d'éléments variés qui ne relèvent pas tous du domaine de l'informatique. Cette liste est accessible en ligne au lien suivant : <http://olst.ling.umontreal.ca/dicoinfo/rhwcd/missing.php>. Il s'agit du deuxième tableau de la page, intitulé *Part 2: RHWCD -> DiCoInfo*. Les chaînes de caractères recherchées (*computer*, *technology* et *Internet*) y apparaissent en rouge. Ci-dessous, la figure 6 montre un exemple de mot retenu par la recherche de la chaîne de caractères *technology*. Cette recherche a permis de dresser une liste complète des termes appartenant à l'informatique, mais a aussi relevé quantité de mots n'appartenant pas au domaine visé et l'article du mot *archaic* présenté à la figure 6 l'illustre de façon

éloquente. Toutefois, elle a permis de constater que de nombreuses lexies appartenant à l'informatique étaient présentes dans le *RHKWCD*, mais n'étaient pas répertoriées dans le *DiCoInfo*, notamment *avatar*, *hit* et *WYSIWYG*. Cette découverte a permis de constater que l'enrichissement des outils lexicographiques n'était pas unidirectionnel puisque le dictionnaire de langue général pourrait aussi servir à alimenter la base de données spécialisée. De plus, nous avons remarqué que certaines des lexies que nous voulions ajouter au *RHKWCD* y étaient déjà présentes, dont *firewall* qui se présente sous la graphie *fire wall*. Nous voulons aussi faire remarquer que certaines variantes communes ne sont pas répertoriées dans le *DiCoInfo*, puisque la variante graphique *fire wall* n'y était pas décrite.

### Figure 6

Article de *archaic* dans le *RHKWCD*

<p><a href="#">archaic</a></p>	<p>adj</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. marked by the characteristics of an earlier period; antiquated:             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <i>archaic ideas.</i></li> </ul> </li> <li>2. (of a linguistic form) commonly used in an earlier time but rare in present-day usage except to suggest an older time: used in this dictionary to indicate a word not current since c1900.</li> <li>3. forming the earliest stage:             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <i>an archaic period of <b>technology</b>.</i></li> </ul> </li> <li>4. primitive; ancient             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <i>an archaic form of animal life.</i></li> </ul> </li> </ol>	
--------------------------------	------------	---	--

## 5.2 Enrichissement du *DiCoInfo* et du *RHKWCD* avec les données issues de la rédaction des définitions

Quand nous avons rédigé les définitions des lexies, nous avons utilisé des termes qui ne sont pas répertoriés dans le *DiCoInfo*. Le terme *crawler* se définit comme suit : *one of the two programs of a search engine that scans the Internet for new sites whose url will be catalogued by the other part of the search engine, the indexer*. Un moteur de recherche est composé de deux programmes : le robot, *crawler* en anglais, et l'indexeur, *indexer* en anglais. Si nous avons choisi d'ajouter le sens informatique de *crawler* à la nomenclature du *RHKWCD*, nous devons ajouter, selon la logique,

*indexer*. Par ailleurs, *indexer* n'est pas non plus répertorié dans le *DiCoInfo*, il faudrait alors lui créer une fiche.

### **5.3 Difficultés relatives au manque d'uniformité dans les fiches du *DiCoInfo***

Il s'est avéré difficile de comparer les deux ressources en raison de leur nature différente; l'une étant un dictionnaire, l'autre une base de données terminologique. La première se compose de définitions, tandis que la deuxième se compose principalement de structures actanciennes. De plus, il est difficile de procéder à une analyse uniforme des lexies en raison du type de renseignements fournis pour chacune d'entre elles. Nous avons analysé des lexies de statuts 2 et 3. Cependant, les lexies de statut 3 ne sont pas accompagnées d'une structure actancielle. De plus, nombre des lexies n'ont pu être retenues aux fins du présent projet puisque les renseignements que leur fiche renferme sont insuffisants, voire inexistantes parfois. Les fiches des noms *antihacking1* et *referencing1* en sont des exemples.

### **5.4 Difficultés relatives aux contextes relevés dans le *DiCoInfo***

Une autre difficulté rencontrée a trait à la qualité des contextes et à leur séparation. Le *DiCoInfo* repose sur l'observation des termes en contexte. Les terminographes qui travaillent à l'enrichissement de cette ressource ne sont pas des experts du domaine a priori, donc ils cherchent des contextes que Meyer qualifie de riches en connaissances (*knowledge-rich contexts*) (Meyer, 2001) qui leur fourniront des renseignements de nature conceptuelle sur les termes. Ces renseignements portent sur les caractéristiques fondamentales du terme soit sur les relations lexicales. Il peut s'agir d'une paraphrase donnant une définition d'un terme, d'une variante, d'un synonyme ou d'un extrait exposant une relation avec les autres concepts du domaine. Ensuite, différentes acceptions de la même chaîne de caractères sont créées selon les différents sens du terme. Il arrive parfois que certaines notions soient présentées de façon floue, que les contextes ne soient pas représentatifs ou que le terminographe ne puisse faire la distinction entre différents contextes. Le cas de *query1* et de *query2* expose bien ce problème. Le *DiCoInfo* répertorie deux sens distincts du nom *query*. Le premier désigne une requête lancée par un utilisateur dans un moteur de recherche et le

deuxième signifie une requête envoyée à l'ordinateur ou au serveur. Toutefois, dans les contextes répertoriés dans la fiche du premier, se trouve un contexte relevant du deuxième sens : *Claims to be fast because of the use of parallel processing, which distributes the load of queries as well as the database over several work stations.* Or, si le terminographe s'appuie sur les contextes pour élaborer la fiche et que ces derniers ne sont pas riches ou exacts, le traitement entier de la chaîne de caractères en subit les conséquences.

### 5.5 Choix des lexies à ajouter

À la section 4, nous avons exposé les fiches des lexies que nous voulons ajouter à la nomenclature du *RHKWCD*. Nous avons choisi 90 lexies appartenant à différentes parties du discours dont l'ajout à la ressource générale serait intéressant. Comme le mentionnent L'Homme et Polguère (2008), le choix des unités à ajouter devrait être déterminé en fonction du public cible. Toutefois, comment le lexicographe peut-il déterminer qu'une unité revêt un intérêt particulier pour les destinataires de son ouvrage et quelles informations doit-il inclure dans les définitions?

« Different users require different things from their dictionaries, but even where dictionaries set out to address similar userships, there are discrepancies between the levels of information and kinds of detail for scientific and technical words or meanings, which suggests insecurity about what is necessary to say. » (Moon, 2008, p. 96)

Pour répondre à la première question, nous proposons de baser le choix des lexies à ajouter sur le nombre d'occurrences des lexies dans un corpus de textes anglais généraux comme le *Brown Corpus*. Après avoir dressé la liste des cas B et D, nous aurions pu déterminer leur occurrence dans un corpus de langue générale au moyen d'un concordancier. Selon le nombre d'occurrences, nous aurions pu juger si le terme appartenant à l'informatique relève de la langue générale et ainsi choisir de l'ajouter au dictionnaire général en question, le *RHKWCD*.

Nous ne tenterons pas de répondre à la deuxième question, mais souhaitons seulement souligner sa pertinence, car la question revêt une importance primordiale dans la construction de tout ouvrage de référence. Nous mentionnerons seulement que nous

nous sommes basés sur les actants sémantiques relevés dans les contextes pour produire les définitions puisque nous jugeons que ces actants permettent de dégager les notions élémentaires quant à la nature du terme et à son fonctionnement linguistique.

Nous soulignerons seulement que Josselin-Leray et Roberts (2004) ont fait une observation quant aux termes inclus dans les dictionnaires généraux. L'inclusion des termes semble motivée par trois critères : le niveau de spécialisation du terme, le caractère simple ou complexe du terme et les relations morphologiques entre les unités lexicales (Josselin-Leray et Roberts, 2004, p. 337-338). Les lexicographes préfèrent les termes moins spécialisés aux termes plus spécialisés, car les termes moins spécialisés ont plus de chance d'intéresser un grand public. De plus, ils privilégient les mots simples aux mots complexes, ce qui a pour effet d'écarter les termes complexes. Finalement, la morphologie des mots joue un rôle dans le choix des unités à ajouter un dictionnaire général parce que les lexicographes prennent en considération les ressemblances au niveau de la forme ainsi que du sens des diverses unités et travaillent davantage sur un groupe d'unités que sur les unités séparément.

## CONCLUSION

Pour revenir sur le débat opposant la lexicographie et la terminologie, nous retenons que l'insertion des termes dans les dictionnaires généraux est un phénomène observable et nécessaire puisque les termes et les unités lexicales générales forment le lexique d'une langue et que les dictionnaires généraux ont pour finalité de répertorier ce dernier. D'ailleurs, des besoins en matière d'intégration des termes à la langue générale s'amplifient avec la technologisation du quotidien. Nous avons montré qu'il est possible de comparer une ressource spécialisée et une ressource générale et que la première pouvait servir à alimenter la deuxième. Nous avons comparé la nomenclature du *DiCoInfo* avec celle du *RHKWCD* afin de déterminer s'il est possible de se servir des données contenues dans la première ressource pour alimenter la deuxième. Nous avons déterminé quelles lexies sont présentes dans le *RHKWCD* et de quelle façon elles y sont répertoriées. Les lexies des cas A; A2; A,C et A2,C sont présentes dans le *RHKWCD* et leur appartenance au domaine de l'informatique est manifeste. Les lexies D ne sont pas répertoriées dans la ressource générale; elles seraient donc ajoutées comme des entrées à la nomenclature en tant que vocables terminologiques. Les lexies B sont présentes dans le *RHKWCD*, mais leur sens informatique n'y est pas relevé. Ces lexies seraient ajoutées comme des acceptions spécialisées dérivées de termes ou d'unités lexicales générales.

Dans tous les cas que nous venons de mentionner, lorsque l'emploi des termes est confiné à la sphère spécialisée, L'Homme et Polguère (2008) recommandent d'utiliser une marque indiquant le domaine. Toutefois, si le domaine est clairement mentionné dans la définition, notamment lorsque le mot *computer* est présent, la mention du domaine est plus redondante qu'essentielle, selon l'avis de Josselin-Leray et de Roberts (2004). Les lexies B,C et C sont présentes dans le *RHKWCD* et leur définition est valable pour l'emploi spécialisé. Dans certains de ces cas, il s'agit d'une facette terminologique. Il serait possible d'illustrer l'utilisation de ces unités dans le domaine de l'informatique en assortissant leur définition d'un exemple tiré de ce domaine.



À la suite de cette analyse, nous avons montré que nous pouvons nous servir des renseignements contenus dans le *DiCoInfo* pour rédiger des définitions qui pourraient être ajoutées au *RHKWCD*. Nous avons donc créé 90 fiches en fonction du modèle stylistique de K Dictionaries. De plus, nous avons remarqué que la rédaction de définitions entraîne la nécessité de décrire d'autres unités et que la ressource générale pouvait servir à enrichir la ressource spécialisée; une observation qui est l'objet d'étude d'un autre travail de recherche mené par l'OLST et K Dictionaries. L'enrichissement est donc multidirectionnel. Par ailleurs, cet enrichissement réciproque de la lexicographie et de la terminologie ne se limite pas à une discipline. Une fois assimilés par les profanes, les termes subissent parfois des mutations de sens et sont repris dans le discours technique d'autres domaines, puisqu'on compte des spécialistes d'autres domaines parmi les profanes. Ainsi, un terme peut passer du domaine spécialisé à la langue générale, un phénomène appelé déterminologisation par Meyer et Mackintosh, mais il peut ensuite être repris par des professionnels d'un autre domaine et être incorporé dans la terminologie d'une autre sphère d'activité. « Whether consciously or unconsciously, these experts may cash in on the word's popularity and familiarity by using it to designate new concepts in their domains of expertise. » (Meyer et Mackintosh, 2000, p. 132-133)

Somme toute, aucune discipline n'est étanche. Non seulement la lexicographie et la terminologie partagent une nomenclature, mais les sciences puisent à même le vocabulaire d'autres domaines; une observation qui donne raison à Cabré (2007) et qui ébranle les principes de Wüster. « Toute unité lexicale peut devenir une unité terminologique, même si cette valeur n'a jamais été activée. Cette possibilité permet d'expliquer les mécanismes de terminologisation et de déterminologisation. » (Cabré, 2007, p. 100)

Pour clore, nous affirmons que le statut des termes, à l'instar du sens des mots, n'est pas fixe. Puisque la langue est en constante évolution et le progrès scientifique en perpétuelle ébullition, les lexicographes et les terminologues auront sans cesse des unités lexicales à traiter. Alors, pourquoi ne pas mettre en commun les ressources terminologiques et celles lexicographiques et favoriser l'épanouissement réciproque de ces disciplines connexes?

## BIBLIOGRAPHIE

- Analyse en traitement informatique de la langue française. S. d. *Trésor de la Langue Française Informatisé*. En ligne. <<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>>. Consulté le 3 décembre 2011.
- Barber, Katherine (ed.). *The Canadian Oxford dictionary*. 2002. Don Mills : Oxford University Press.
- Béjoint, Henri. 2007. « Nouvelle lexicographie et nouvelle terminologie : convergences et divergences », sous la dir. de Marie-Claude L’Homme et Sylvie Vandaele. In *Lexicographie et terminologie : compatibilité des modèles et des méthodes*, p. 29-78. Ottawa : Les Presses de l’Université d’Ottawa.
- Bureau de la traduction. 2011. *Termium Plus*. En ligne. <[www.termium.com](http://www.termium.com)>. Consulté le 19 octobre 2011.
- Cabré, Teresa. 2004. « Lexicographie versus terminographie : comment les technologies déplacent leur affrontement », sous la dir. de Henri Béjoint et François Maniez. In *De la mesure dans les termes*, p. 189-210. Lyon : Presses de l’Université de Lyon.
- Cabré, Teresa. 2007. « La terminologie : une discipline en évolution : le passé, le présent et quelques éléments prospectifs », sous la dir. de Marie-Claude L’Homme et Sylvie Vandaele. In *Lexicographie et terminologie : compatibilité des modèles et des méthodes*, p. 79-109. Ottawa : Les Presses de l’Université d’Ottawa.
- Comité de terminologie française de l’Ordre des comptables agréés du Québec. 2011. *Terminologie comptable*. En ligne. <<http://ocaq.qc.ca/terminologie/>>. Consulté le 2 septembre 2011.
- Josselin-Leray, Amélie et Roda P. Roberts. 2004. « Le traitement des termes dans les dictionnaires généraux », sous la dir. de Henri Béjoint et François Maniez. In *De la mesure dans les termes*, p. 322-348. Lyon : Presses de l’Université de Lyon.
- Josselin-Leray, Amélie. et Roda P. Roberts. 2007. « La définition des termes dans les dictionnaires généraux uniligues : analyse de quelques exemples du domaine de la volcanologie à la lumière d’un corpus de vulgarisation », sous la dir. de Marie-Claude L’Homme et Sylvie Vandaele. In *Lexicographie et terminologie : compatibilité des modèles et des méthodes*, p. 141-188. Ottawa : Les Presses de l’Université d’Ottawa.

- K Dictionaries. 2011. *Random House Kernerman Webster's Collge Dictionary*. En ligne. <<http://www.kdictionaries-online.com/DictionaryPage.aspx?ApplicationCode=18>> Consulté le 29 septembre 2011.
- Le Nouveau Petit Robert de la langue française*. 2009. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- Le Robert & Collins : Dictionnaire français-anglais anglais-français Senior*. 1993. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- L'Homme, Marie-Claude et Sylvie Vandaele (dir). 2007. *Lexicographie et terminologie : compatibilité des modèles et des méthodes*, Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa, 333 p.
- L'Homme, Marie-Claude et Alain Polguère. 2008. « Mettre en bons termes les dictionnaires spécialisés et les dictionnaires de langue générale », sous la dir. de François Maniez et Pascaline Dury. In *Lexicographie et terminologie : histoire de mots. Hommage à Henri Béjoint*, p. 191-206. Lyon : Presses de l'Université de Lyon.
- Mel'čuk, Igor (dir.). 1999. *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain : Recherches lexico-sémantiques IV*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Meyer, Ingrid et Kristen Mackintosh. 2000. « When terms move into our everyday lives: An overview of de-terminologization », *Terminology*, vol. 6, no 1, p. 111-138.
- Meyer, Ingrid. 2001. « Extracting knowledge-rich contexts for terminography », sous la dir. de Didier Bourigault, Christian Jacquemin et Marie-Claude L'Homme. In *Recent Advances in Computational Terminology*, p. 279-302. Philadelphie : John Benjamins Publishing Company.
- Moon, Rosamund. 2008. « Technicalities of definition », sous la dir. de François Maniez et Pascaline Dury. In *Lexicographie et terminologie : histoire de mots. Hommage à Henri Béjoint*, p. 83-98. Lyon : Presses de l'Université de Lyon.
- Observatoire de linguistique Sens-Texte . 2011. *DiCoInfo : Le dictionnaire fondamental d'informatique et de l'Internet*. En ligne. <<http://olst.ling.umontreal.ca/cgi-bin/DiCoInfo/search.cgi>>. Consulté le 15 décembre 2011.
- Office québécois de la langue française. 2011. *Le Grand Dictionnaire terminologique*. En ligne. <[www.granddictionnaire.com](http://www.granddictionnaire.com)>. Consulté le 12 septembre 2011.
- Pearson, Enid. 2011. *Random House Webster's College Dictionary : Style Manual*. Tel Aviv : K Dictionaries, 105 p.

- Pimentel, Janine, Marie-Claude L'Homme et Marie-Ève Laneville. 2011. « General and Specialized Lexical Resources: a Study on the Potential of Combining Efforts to Enrich Formal Lexicons ». *International Journal of Lexicography*. En ligne. <<http://ijl.oxfordjournals.org/>>. Consulté le 31 octobre 2011.
- Ruppenhofer, Josef, Michael Ellsworth, Miriam R. L. Petruck, Christopher R. Johnson et Jan Scheffczyk. 2010. *FrameNet II: Extended Theory and Practice*. <<https://framenet2.icsi.berkeley.edu/docs/r1.5/book.pdf>>. En ligne. Consulté le 25 octobre 2011.
- TechTarget. 2008. *WhatIs.com*. En ligne. <<http://whatis.techtarget.com>>. Consulté le 4 octobre 2011.

## ANNEXE

### Fiches rédigées

**activate 1a**, vi

Def.: (of hardware or a program) to start functioning or being used.  
Fr.: commencer à tourner

**activate 1b**, vt

Def.: to make hardware, a function or an application ready for use.  
Syn.: enable 1  
Ant.: deactivate  
Fr.: activer 1

**anchor**, n

Def.: an area of a text or a document on which the user can click to activate the link and access to another page.  
Fr.: ancre 1

**antispyware**, n

Def.: software designed to detect and destroy spywares on a computer.  
Var.: anti-spyware  
Syn.: spyware blocker  
Fr.: antiespiogiciel 1

**antivirus program**, n

Def.: a program used to detect and remove viruses from a computer system or hardware.  
Var.: anti-virus program  
Syn.: antiviral software, antivirus, antivirus software, AV software, vaccination program, vaccine, vaccine program  
Fr.: antivirus 1

**arrow key**, n

Def.: a key on a keyboard marked with an arrow used to move the cursor in the indicated direction on a screen.  
Syn.: cursor arrow, cursor arrow key, cursor control key, cursor key, cursor movement key, direction key  
Fr.: flèche 1

**attach**, vt

Def.: to join a file to an email or a posting.  
Fr.: joindre 1

**attacker, n**

Def.: a computer user who attempts to violate computer security of another system.

Syn.: hacker 1

Fr.: attaquant 1

**background 1, n**

Def.: the image or pattern that appears in the back of a computer screen, behind icons and windows.

Syn.: desktop background, screen background, wallpaper

Fr.: fond d'écran 1

**backup, vt**

Def.: to make a copy of computer data on another storage device in case the original data is damaged or lost.

Var.: backup

Syn.: save 1, store 1b

Fr.: sauvegarder 1

**blog 1, n**

Def.: an online journal presenting the activities, experiences, observations or thoughts of a writer or a group of writers published in reverse chronological order and usually containing links to other web sites.

Ex.: *To post a comment on a blog.*

Ex.: *To write a blog.*

Syn.: web log, weblog

Fr.: blogue 1

**blog 2, vi**

Def.: to interact with another internaut on a blog.

Ex.: *To blog about a topic.*

Fr.: bloguer 1

**blogger, n**

Def.: an internaut who writes and updates a blog.

Syn.: blog author, web author, weblogger, weblogger

Fr.: blogueur 1

**blogging, n**

Def.: the updating of a blog through the posting of an entry.

Var.: blogging

Syn.: Web logging, weblogging, weblogging

Fr.: blogage 1

**bookmark 1, n**

Def.: a location of a web site or a hypermedia system stored by a user in a computer to allow quick and easy access in the future.

Syn.: favorite

Fr.: signet 1

**bookmark 2, vt**

Def.: to identify and record the location of a web site or a hypermedia system in a computer to allow quick and easy access in the future.

Ex.: *To bookmark a site.*

Syn.: to put in bookmarks, to add to bookmarks

Fr.: mettre en signet

**boolean, adj**

Def.: of or pertaining to Boolean algebra.

Ex.: *Boolean searches require using certain keywords.*

Ex.: *Boolean operators are most useful for complex searches.*

Fr.: booléen

**botnet, n**

Def.: a network of infected computers remotely controlled by a hacker to send spam or distributed denial of service attacks against other computers or networks.

Ex.: *Computers in a botnet are controlled by a central server.*

Syn.: robot network, zombienet, zombie network

Fr.: réseau de zombies

**browse, vt**

Def.: to examine (pages on a network) in search of specified information.

Ex.: *To browse the Web.*

Syn.: surf

Fr.: naviguer 1

**browsing, n**

Def.: the activity of searching specified information through pages on a network.

Syn.: Internet browsing, surfing, Web browsing

Fr.: navigation 1

**caching, n**

Def.: the temporarily storing of data that could be used again on a local disk as a mean to accelerate the access of the computer to frequently used programs, commands or data.

Ex.: *Caching of logon information.*

Fr.: mise en cache

Fr.: mise en antémémoire

**clipboard**, n

Def.: a temporary memory area used to stock data to paste in a document or a program.

Ex.: *To cut the text off the page and into a clipboard.*

Var.: clip board

Syn.: clipboard file, scrapbook

Fr.: presse-papiers 1

**compatibility**, n

Def.: (of program or hardware) the ability to work or to run with another specified device or system.

Ex.: *Compatibility with a device.*

Ex.: *Compatibility among systems.*

Ex.: *Compatibility between a program and an application.*

Ant.: incompatibility

Fr.: compatibilité 1

**computing 1**, n

Def.: the activity of performing tasks with a computer.

Fr.: informatique 1

**computing 2**, n

Def.: the process of a computer executing logical or mathematical operations on data.

Syn.: computation 1, processing 1

Fr.: calcul 1

**confidentiality**, n

Def.: (of data or document) the property of being limited in access to authorized individuals or entities.

Syn.: data confidentiality

Fr.: confidentialité 1

**crawl**, vt

Def.: (of a crawler or a search engine) to scan the Internet for new sites whose url will be catalogued by the indexer of the search engine.

Ex.: *Search engines crawl documents.*

Fr.: balayer

**crawler**, n

Def.: one of the two programs of a search engine that scans the Internet for new sites whose url will be catalogued by the other part of the search engine, the indexer.

Syn.: indexing robot, spider, Web crawler, Web spider

Fr.: robot 1

**crawling**, n

Def.: the operation lead by a crawler that consists in scanning the Internet for new sites whose url will be catalogued by the indexer of the search engine.

Fr.: balayage



**customizable**, adj

Def.: capable of being adapted according to individual preference or specifications.

Fr.: personnalisable 1

**customization**, n

Def.: the adaptation of the way an environment or a system works or looks according to individual preference or specifications.

Var.: customisation

Syn.: customizing, individualization, personalization

Fr.: personnalisation 1

**customized**, adj

Def.: being adapted according to individual preference or specifications.

Syn.: custom-designed, tailored, custom 1

Fr.: personnalisé 1

**debugger**, n

Def.: a program used to detect, locate and remove defects or errors from a computer program.

Syn.: programming debugger

Fr.: débogueur

**debugging**, n

Def.: (of a computer program) the act of detecting, locating and removing defects or errors from.

Syn.: debugging process

Fr.: débogage 1

**default**, adj

Def.: of or pertaining to a preset selection always followed unless modified by the user.

Fr.: par défaut 1

**defragment**, vt

Def.: to reorganize data on a computer disk by putting together and storing every part of the different files in a contiguous sector on the disk in order to increase the performance of the computer and maximize the space of the disk.

Fr.: défragmenter 1

**defragmentation**, n

Def.: the reorganization of data on a computer disk by putting together and storing every part of the different files in a contiguous sector on the disk in order to increase the performance of the computer and maximize the space of the disk.

Syn.: defrag

Fr.: défragmentation 1

**dialog, n**

Def.: a serie of requests exchanged between hardware, software or hardware and software.

Var.: dialogue

Fr.: dialogue 1

**digitizing, n**

Def.: the process of converting analog data to a form that uses numerical digits.

Syn.: digitalization, digitization, scanning 1b.1

Fr.: numérisation 1a

**disinfect, vt**

Def.: to remove a virus from a computer program, hardware or a file with an antivirus program.

Ant.: infect 1

Fr.: désinfecter 1 a

**dram, n**

Def.: a volatile storage whose data need to be periodically refreshed not to be lost.

Var.: D-RAM, DRAM

Syn.: DRAM memory, dynamic-RAM, dynamic RAM, dynamic random-access memory, dynamic random access memory

Fr.: mémoire vive dynamique

**dsp, n**

Def.: the manipulation of analog signals after they have been converted to a digital form.

Syn.: digital signal processing

Ant.: analog signal processing

Fr.: traitement numérique du signal

**encrypted, adj**

Def.: being encoded or enciphered.

Ant.: deciphered, decoded, decrypted

Fr.: crypté 1

**encryption 1.1, n**

Def.: the act of encoding data with a key to make them unusable to anyone who does not have the key.

Syn.: ciphering, enciphering, encipherment

Ant.: decryption 1

Fr.: cryptage 1

**encryption 1.2, n**

Def.: data that were encoded with a key to make them unusable to anyone who does not have the key.

Fr.: cryptage 1.2

**enter**, vt

Def.: to input data in a program, a file or a field with a keyboard.

Syn.: input 1, type 1

Fr.: entrer 2

Fr.: saisir 1

**erasable**, adj

Def.: (of data) capable of being removed from computer storage or device.

Syn.: removable

Ant.: writable

Fr.: effaçable 1

**ergonomic**, adj

Def.: of or pertaining an applied science that coordinates the design of devices, systems, and physical working conditions with the capacities and requirements of the worker.

Fr.: ergonomique 1

**executable 2**, adj

Def.: (of a computer program, a command or a file) run or processed by a computer.

Fr.: exécutable 3

**forum**, n

Def.: a discussion group on Internet where users publish posts such as comments or questions at any moment on a specific topic for others to read and to react to.

Syn.: conference group, discussion group, newsgroup

Fr.: forum 1

**infected**, adj

Def.: (of hardware, a file or a program) affected by a computer virus.

Syn.: contaminated

Fr.: infecté 1

**installer**, n

Def.: a utility program designed to make it easier for a user to make a program or hardware ready for use by asking the user to select configuration options and setting initialisation files, and in the case of a program, by copying it to the harddisk of the computer.

Syn.: install program, installation program, installer program, install software, setup program

Ant.: uninstaller

Fr.: utilitaire d'installation 1

**internaut**, n

Def.: a person using a large computer network called Internet.

Syn.: cybernaut, Internetter, Internet user, Web user

Fr.: internaute 1

**interpolation, n**

Def.: the insertion of pixels in an image on a computer screen with an algorithm, to enhance its resolution.

Fr.: interpolation

**interpret, vt**

Def.: (of a computer program or hardware) to analyze and translate into machine language a program instruction and execute it before handling the next instruction.

Ant.: code 4

Fr.: interpréter 1

**intruder, n**

Def.: a computer user that gains unauthorized access to computer hardware, network, system or data.

Syn.: electronic trespasser, penetrator, perpetrator, violator

Fr.: intrus 1

**middleware, n**

Def.: software that mediates between an operating system and a network.

Fr.: intergiciel 1

**navigate 1a, vi**

Def.: to search for information on Internet with a browser.

Fr.: naviguer 1

**navigate 1b, vt**

Def.: to view information in a document or on a site.

Syn.: browse 1

Fr.: parcourir 1

**navigate 2, vi**

Def.: to be able to access a file or a site.

Fr.: accéder 2

**overclock, vt**

Def.: to modify hardware, especially a processor, by making it run at a faster speed than the speed specified by the manufacturer in order to boost its performance.

Fr.: surcadencer 1

**overclocking, n**

Def.: the practice of modifying hardware, especially a processor, by making it run at a faster speed than the speed specified by the manufacturer in order to boost its performance.

Fr.: surcadencage 1a

**portable, n**

Def.: a microcomputer that is small enough to be carried and used in varied locations.

Syn.: hand-carried computer, laptop 1, portable computer

Fr.: portable 1

**proxy, n**

Def.: a server that acts as an intermediary, receiving requests by a client and sending them to a real server, and that is used to accelerate navigation, increase security and log information.

Syn.: proxy server

Fr.: serveur mandataire

**query 1, n**

Def.: a request in the form of keywords entered by a user in the search field of a search engine or a database to access data, files or pages.

Syn.: request, search

Fr.: requête 1

**read/write head, n**

Def.: a part of a disk drive capable of reading and writing data on a disk.

Var.: read-write head

Syn.: combined head, combined read/write head, drive head, head, R/W head, write/read head

Fr.: tête de lecture-écriture 1

**reboot 1a, vi**

Def.: (of a device) to be restarted.

Syn.: restart 1a

Fr.: réamorcer 1a

**reboot 1b, vt**

Def.: to restart (a device).

Syn.: restart 1b

Fr.: réamorcer 1b

**recycle bin, n**

Def.: a temporary storage folder for deleted files on a computer.

Ex.: *To send a file to the recycle bin.*

Ex.: *To empty the recycle bin.*

Ex.: *To restore a file from the recycle bin.*

Var.: Recycle Bin

Fr.: corbeille 1

**refresh 2**, vt

Def.: to constantly regenerate data loaded in a temporary memory system to avoid loss of data.

Syn.: regenerate

Fr.: rafraîchir 2

**refresh 3**, vt

Def.: to reload data on a page by clicking on the refresh button in order to display updated information on a computer screen.

**remotely**, adv

Def.: of the way of performing a task or controlling a device from a distance.

Ant.: locally

Fr.: à distance 1

**restart 1a**, vi

Def.: (of a device or a program) to be shut down and turned on or opened again.

Syn.: reboot 1a

Fr.: redémarrer 1a

**restart 1b**, vt

Def.: (of a device or program) to shut down and turn on or open again.

Syn.: reboot 1b

Fr.: redémarrer 1b

**robustness**, n

Def.: the ability of a computer system to keep functioning correctly and maintain its performance level despite errors during the execution and the introduction of invalid inputs or abnormalities.

Fr.: robustesse 1

**routing**, n

Def.: the selection by a router of the path for sending data through a network in the best way possible.

Fr.: routage 1a

**run**, vi

Def.: (of a program) to function on a device or under an operating system.

Ant.: terminate 1a, crash 1a

Fr.: exécuter 1a

Fr.: tourner 2

**scripting**, n

Def.: the writing of a program in a language in order to regroup software tools.

Fr.: scriptage 1

**share**, vt

Def.: to enable a user or a computer to have access to data, files, devices or connections used by another user or computer.

Fr.: partager 1

**shared**, adj

Def.: (of data, files, devices or connections) being used by different users or computers.

Fr.: partagé 1

**shut down**, vt

Def.: to turn a computer or computer hardware off.

Var.: shutdown

Ant.: start 1b, boot 1b

Fr.: éteindre 1

**spyware**, n

Def.: malicious software secretly loaded onto a computer to report information such as surfing habits, exploited systems and typed data to the hacker that created it.

Fr.: espioniciel 1

**support 1**, vt

Def.: (of a device or a program) to have the ability to process or to use.

Syn.: accept 2

Fr.: accepter 2

**touch pad**, n

Def.: a touch-sensitive rectangular surface used as a computer input device to control the pointer on the screen by sliding the finger along it.

Var.: touchpad, touch-pad

Syn.: touch sensitiv pointing device, trackpad, track pad

Fr.: pavé tactile

**trojan**, n

Def.: a nonreplicating and apparently harmless computer program illegally planted in a program in order to perform harmful operations against the user's will such as collection, falsification and destruction of data once the user activates the program.

Var.: Trojan

Syn.: trojan horse, trojan horse program, trojan program, trojaned program, trojan virus

Fr.: cheval de troie 1

**troubleshooting**, n

Def.: an operation performed on a program or hardware to detect the cause of the problem, resolve the issue and make the program or hardware operational again.

Fr.: dépannage

**unzip**, vt

Def.: to restore the size of a compressed file with a decompression program.

Syn.: decompress 1, decrunch, uncompress

Ant.: zip 1

Fr.: dézipper 1

**visitor**, n

Def.: a person that consults a page or a site on the Internet.

Ant.: webmaster 1

Fr.: visiteur 1

**wizard**, n

Def.: an automated utility program designed to guide the user through the installation or the configuration of an application or hardware by using dialog boxes.

Fr.: assistant 1

**zip**, vt

Def.: to reduce the size of a file with a compression program in order to lower the amount of memory it takes on a storage device and ease its electronic transfer.

Syn.: compress 1, compact

Ant.: unzip 1

Fr.: zipper 1